



Tel : 06 37 96 20 46

HOSPITALITE SAINT ROCH

Pèlerinage diocésain du **15 au 19 juillet 2024**

Voici un dossier complet
pour pouvoir participer au prochain
pèlerinage à Lourdes avec l'Hospitalité Saint Roch.

Lisez et méditez
ces quelques explications indispensables
avant de remplir le dossier joint.
Merci.

Partir en pèlerinage

Un pèlerinage, c'est un voyage mais pas n'importe quel voyage !

Un pèlerinage, c'est **partir de chez soi** pour aller vivre, avec d'autres chrétiens, quelques jours différents dans un haut lieu spirituel.

Un pèlerinage, c'est **changer de vie** pendant quelques jours en essayant d'approfondir notre relation avec ce Dieu qui s'est fait l'un de nous pour, au retour, repartir dans la vie **rempli de foi, porteur d'espérance et débordant d'amour**.

« *Un pèlerinage, c'est partir ailleurs pour revenir autrement.* » (Abbé Farran).

Partir en pèlerinage à Lourdes

Lourdes n'est pas une ville comme les autres.

Lourdes, c'est le lieu où Notre Dame est venue dire à Bernadette, à peine âgée de quatorze ans, en 1858, **son message de prière, de pauvreté, de conversion**.

Lourdes, c'est cette ville où, depuis plus d'un siècle et demi, tant d'hommes et de femmes (six millions l'an dernier) viennent en pèlerins pour répondre à **l'appel de Marie**.

Lourdes, c'est cette Grotte où les **pauvres de santé, de cœur, de mal-être** sont les premiers accueillis et servis.

Partir en pèlerinage à Lourdes avec l'Hospitalité Saint Roch

L'Hospitalité Saint Roch est une **association composée de bénévoles** dont le but principal est de mettre ses membres au **service** des personnes malades ou handicapées en les accompagnant à Lourdes et en leur apportant en cours d'année les réconforts matériels et spirituels dont elles ont besoin.

L'Hospitalité Saint Roch est un **mouvement de notre Église diocésaine** qui agit en pleine communion avec Mgr Norbert TURINI, archevêque de Montpellier, et qui est animé par un aumônier, le père Yannick Casajus, et un aumônier adjoint, M. André Chalier.

L'Hospitalité Saint Roch compte actuellement plus de six cents membres (appelés hospitaliers) répartis sur tout le département de l'Hérault. C'est une grande famille dont tous les membres donnent de leur temps (souvent une semaine de vacances), de leur argent (ils paient leur voyage, leurs repas, leur hôtel) pour favoriser l'accompagnement matériel et spirituel des personnes souffrantes tout au long d'un pèlerinage et, même, tout au long de la vie.

Être hospitalier, c'est mettre en pratique dans la vie de tous les jours la parole de Jésus au chapitre 25 de l'Évangile selon Saint Matthieu : « *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir* ».

Être hospitalier, c'est mettre ses pas dans ceux de Sainte Bernadette pour dire avec elle :
« **il suffit d'aimer** ».

La marche à suivre

**Ce dossier se compose de trois fiches dans trois enveloppes qui doivent être retournées
Avant le vendredi 14 juin 2024**

1) Dans l'enveloppe à retourner à Théo DOUSSOT,

22 avenue de la marjolaine, 34110 FRONTIGNAN

Remplissez entièrement la **Demande d'admission de pèlerin malade** et le **Recueil de données sur les habitudes de vie** et envoyez les dans l'enveloppe, accompagnés du chèque d'acompte de 100 € à l'ordre de l'Hospitalité Saint Roch.

2) Dans l'enveloppe à retourner au Diacre Hervé SOULIER,

4 chemin des cerisiers, 34600 TAUSSAC LA BILIERE

L'hospitalier qui vous a proposé ce pèlerinage pourra compéter la **fiche religieuse** et la retourner au Diacre Hervé SOULIER de l'Hospitalité Saint Roch.

3) Dans l'enveloppe à retourner au Docteur Jean-Pierre DUSSOL,

Centre Médical le Rabelais, 3 avenue Jean-Marie Fabre, 34500 BÉZIERS

Donner à votre médecin traitant, professionnel de santé ou personne proche du malade la **fiche médicale** qui doit être entièrement remplie et retourner au médecin responsable de l'Hospitalité Saint Roch.

N'oubliez pas d'affranchir ces trois lettres.

Après réception des dossiers, la **commission médicale de l'Hospitalité Saint Roch** se réunira et étudiera tous les **dossiers complets** reçus. Ensuite, vous serez informé(e) par courrier de la décision d'admission ou de non-admission au pèlerinage.

Le paiement du pèlerinage

Si vous n'êtes pas admis(e), sachez que vous serez prioritaire au prochain pèlerinage organisé par l'Hospitalité Saint Roch (si un dossier complet est redéposé en temps voulu) et la somme de 100 € versée à l'inscription vous sera remboursée.

Si vous êtes admis(e), sachez que :

1) Le prix total de votre pèlerinage est de 430 € selon le décompte suivant :

- Hébergement et restauration à l'Accueil Notre Dame : 50%,
- Transport aller – retour par car : 35%,
- Frais divers (assurance, participation versée aux Sanctuaires...) : 15%.

2) Il vous appartiendra de régler :

- La somme de 100 €, à l'inscription valant acompte, par chèque à l'ordre de l'Hospitalité Saint Roch ou par virement :
IBAN : FR76 1350 6100 0009 5488 7400 049 Code SWIT: AGRIFRPP835
- Le solde de 330 euros pouvant être réglé à Lourdes lors du pèlerinage, ou en plusieurs fois

Vous pourrez toutefois régler davantage, ce geste de solidarité permettant alors, la prise en charge d'un autre pèlerin malade n'ayant pas les moyens de subvenir à la totalité de la somme demandée.

Devant toute difficulté financière, merci de bien vouloir contacter le président ou le trésorier de l'Hospitalité Saint Roch

Des informations ou des renseignements complémentaires peuvent être obtenus soit auprès de la personne membre de l'Hospitalité Saint Roch qui vous a remis ce dossier, soit auprès des responsables de l'Hospitalité Saint Roch et particulièrement chez :

Théo DOUSSOT
Responsable administratif
Tel : 06 43 82 59 68

Marie-Laure DREYER
Infirmière D.E.
Tel : 06 77 95 60 37

Jean-Luc VAN CAO
Président
Tel : 06 37 96 20 46

« Il suffit d'aimer »

Sainte Bernadette